

Pertes de fourrages : les éleveurs des P.-O. attendent une réponse de l'État



Les éleveurs attendent (encore) des réponses

2 millions d'euros. C'est ce qu'il faudrait pour compenser les pertes de fourrages enregistrées cette année par les éleveurs des Pyrénées-Orientales. Ils manifestaient à Ur samedi matin, à l'appel de la FDSEA et des JA.

UNE trentaine de tracteurs, deux ronds-points, un feu de palette, quelques élus locaux et un léger filtrage de la circulation sur la Nationale 20. C'était le menu de la protestation organisée samedi matin en Cerdagne, à Ur. Trop sage pour certains des manifestants, dernier avertissement à l'État pour d'autres, elle avait pour objet le désagréable feuillet de la jauge de la pousse de l'herbe. En présence des élus locaux, dont le conseiller départemental Michel Garcia et le sénateur Jean Sol, Bruno Vila, président de la FDSEA, Fabienne Bonet, présidente de la Chambre d'agriculture et Christian Tallant ont rappelé les griefs, comme inlassablement depuis des mois maintenant. Non, le système ne fonctionne pas puisque le satellite voit de l'herbe là où elle n'a pas poussé. Les éleveurs de basse Cerdagne



accusent des pertes de 80 % dans les prairies, pertes confirmées par les relevés effectués par les techniciens de la Chambre d'agriculture dans le courant de l'été. Ce qui ramène les réserves de fourrage à un mois dans les étables. Mais le système dit "airbus", à partir de données satellitaires, ne voit pas de pertes sur la zone. Et ni les assureurs, ni l'État, ne semblent pour l'heure disposés à remettre en cause le mauvais fonctionnement du système. Alors que dans les parcelles d'à côté, les experts venus constater les dégâts sur les méteils et les céréales sont aussi arrivés à cette même évaluation,

des pertes de rendements à hauteur de 80 %.

Comment nourrir les bêtes ?

"On marche sur la tête avec cette histoire, le slogan que l'agriculture déploie partout en France trouve toute sa justification ici" faisait remarquer Fabienne Bonet. Christian Taillant en venait à regretter le zèle des éleveurs qui se sont assurés, largement, "à plus de 90 % dans le secteur contre 17 % dans le reste de la France. Nous avons été de bons élèves, nos cotisations ont été prélevées et nous n'aurions rien ?"

"Aujourd'hui, c'est à l'État de prendre ses responsabilités. C'est peut-être une bonne idée que de mettre en place des « fermes pilotes » pour vérifier en 2024 le mauvais fonctionnement de l'indice de pousse de l'herbe dans certains secteurs, mais ce travail ne portera ses fruits qu'en 2025, au mieux" ajoutait Bruno Vila. "Or, aujourd'hui, la question qui est posée, c'est comment nourrir les bêtes et éviter une décapitalisation massive !" Selon nos informations, le ministère doit apporter des réponses dans le courant de cette semaine, veille de Noël. "Il n'y a pas trente-six solutions" résumait Jean Sol, "ou les assurances jouent le jeu, ou l'État crée un fonds d'aide spécial."

Yann Kerveno



Fira : encore plus de robots

Le World Fira se tiendra à Toulouse du 6 au 28 février prochains. Avec, au menu, des assises, des pitches, plus de robots et plus de démonstrations en plein champ.

S'ils font encore parfois penser à la science-fiction, les robots sont bel et bien une réalité dans l'agriculture française. Il en existe environ 18 000 dans les élevages (les robots de traite par exemple), tandis que les robots actifs dans les productions végétales sont passés d'une centaine en 2018 à environ 600



cette année. Avec, dans ce secteur, une majorité d'engins, 25 modèles sont commercialisés en France, dédiés au désherbage et au travail du sol (47 % du parc en activité) ou à ces

deux fonctions agrémentées de celle des semis (42 %). S'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, notamment en termes réglementaires pour faciliter l'usage ou l'acceptation sociale de ces engins, le FIRA sera l'occasion justement de faire le point sur les marches qui restent à franchir. 35 solutions autonomes y seront présentées et le salon attend 2 500 personnes, dont un millier d'agriculteurs, sur les démonstrations au champ. Ce sera l'occasion également de prendre part aux premières assises internationales de l'autonomie agricole avec, en particulier, des témoignages d'utilisateurs rompus à ces engins... Parmi les

robots annoncés, quatre sont directement destinés aux productions arboricoles et, pour la première fois, un robot de récolte de fruits sera présenté en démonstration, neuf autres concernent les productions maraîchères, mais il sera aussi question de vignes, secteur pour lequel l'offre est la plus importante...

Des bus sont organisés au départ des Chambres d'agriculture des Pyrénées-Orientales et de l'Aude pour se rendre au World-Fira. 20 inscriptions minimum, renseignements et inscription auprès des Chambres. L'Agri y sera !

Yann Kerveno

<http://word-fira.com>

BONJOUR MR LE MAIRE

AVEC MARC MOLLIER

MARDI ET JEUDI 9H10

WWW.PYRENEESFM.COM

En partant ! (Dernier édito)

LORSQUE l'écrivain Gilbert Cesbron terminait ses livres, il écrivait toujours : "Adieu donc, enfants de mon cœur". L'auteur injustement oublié de "Chiens perdus sans collier" ou de "Il est minuit Docteur Schweitzer" devait certainement s'adresser à tous ces héros, passantes et passants de papier, créés le temps d'un roman et dont les auteurs ont bien du mal à se dépêtrer une fois la dernière page rédigée.

Je n'irai pas jusque-là pour clore, au bout de plus de 600 éditos, le chapitre où nous nous sommes retrouvés chaque semaine ici, en page 3, dans ce journal qui me permet, pourquoi le nier, de poursuivre le combat débuté voilà plus de 30 ans en tant que syndicaliste agricole pour la défense du monde paysan. Personne n'est dupe et chacun a très bien compris que le journalisme servait le prolongement de la cause, n'était qu'une part consubstantielle de l'alibi. Depuis presque 15 ans, ici et dans toutes les publications où il me fut permis d'écrire, j'ai fait ce que j'ai pu et j'ai, d'une certaine façon, dit ce que j'ai voulu. À ce titre, que l'on ne vienne pas m'emmerder comme le font, tapis dans l'ombre, ceux qui ne seront jamais "les enfants de mon cœur", en me parlant de déontologie, d'objectivité et de toutes ces conneries qui enrobent le discours ambiant pour mieux travestir la réalité.

J'ai été agriculteur, ce fut un métier. J'ai été journaliste, ce fut un malentendu. Souvenez-vous, à ce titre, de ce que j'écrivais dans "Le journaliste et le paysan" : "Paysans et journalistes : les premiers savent, les seconds disent. J'ai été l'un et l'autre. Sans jamais être l'un ou l'autre. Finalement, je crois que ni les uns ni les autres ne me l'ont pardonné..."

600 éditos donc, des centaines de correspondances, des tribunes ici ou là. Pourquoi ? À vrai dire, je ne le sais plus très bien. Et c'est bien ce qui doit nous inquiéter. Que reste-t-il de ces textes jonglés dans la tourmente d'une actualité de plus en plus préjudiciable à notre ruralité ? Qu'il fut difficile de faire passer certains messages que tant de responsables syndicaux, consulaires,



professionnels, politiques, médiatiques ne voulaient ni voir, ni écouter, là où l'indifférence, insidieusement, prenait le pas sur la conscience et la lucidité. Ceux-là peuvent désormais dormir tranquille : je m'en vais !

Yann Kerveno, qui va me succéder à partir du 1^{er} janvier au poste de rédacteur en chef, va s'atteler, à son tour, à cette tâche compliquée qui consiste à faire vivre un titre, créé voilà 77 ans, désormais tributaire d'un secteur géographique et d'activités en difficulté. Un titre connu et reconnu, grâce notamment à son site internet et aux réseaux sociaux, bien au-delà de nos départements, pour sa liberté d'expression.

Nouvelle ligne éditoriale oblige, nouvelle équipe et, d'ici quelques temps, nouvelle maquette... À partir du 4 janvier je ne rédigerai donc plus l'éditorial hebdomadaire, ni la "Lettre à..." Ma date de départ en retraite, carrière longue mais réforme oblige, étant repoussée jusqu'à fin juin 2024, je rédigerai encore deux rubriques par semaine qui seront plus "édulcorées", comme le souhaitent, de toute évidence, quelques responsables professionnels et autres disciplinés visiteurs du soir. Ceux qui préfèrent au panache de la rébellion la prudence des institutions.

Au cours des 3 derniers numéros, "avant de partir", j'ai souhaité revenir sur les difficultés que rencontre le monde agricole, sur le dogme écologiste de plus en plus prégnant et menaçant, sur la déprise rurale, sur l'usurpation du métier.

Avec cet édito et, pour ainsi dire, "en partant" je voudrais adresser, à tous ceux qui m'ont fait confiance et qui m'ont soutenu, mes plus sincères remerciements. À commencer par Manu Ruperez, président de L'Agri et les membres du conseil d'administration du journal qui n'ont jamais cherché, et il est important de le dire, à influencer mon propos, à tenir le stylo. Après avoir résisté (et Dieu sait si ce fut compliqué) suite à l'affaire du milicien, c'est avec cette équipe renouvelée, cette nouvelle présidence, ces amis, ces fantassins, que nous avons redonné à L'Agri le souffle qu'il méritait.

Cette liberté de ton, dans un contexte qui va évoluer avec de nouveaux actionnaires, je la souhaite à Yann et à son équipe. Car elle permet d'avancer sans trembler, sans se demander si la censure va frapper, si le mot est au bon endroit, si la virgule est bien placée.

Ensuite, bien sûr, je tiens à remercier Julie, qui quitte L'Agri fin décembre. Infatigable Julie, inter-

locutrice de nos lecteurs, de nos abonnés, de nos annonceurs qui ne comptait ni le temps, ni les heures pour décrocher les nouveaux abonnements, tenir la comptabilité, participer à la construction du journal, prospecter pour les publicités... Bonne route, Julie et bonne route également à Sandy qui vient d'arriver à L'Agri pour la remplacer. Concernant la maquette, Éric, qui fut la cheville ouvrière de la création et du développement du site, continuera de monter les pages, tel un puzzle qu'il faut inlassablement reconstituer chaque mardi, d'un bouclage à l'autre. Saluer également le travail de Thierry qui va continuer avec les rubriques chasse et artisanat. Thierry, compagnon de route qui, avant de me rejoindre à L'Agri, consigna tant d'images au cours de nos rocambolesques et syndicales péripéties. Yann, enfin, journaliste auprès de nombreux médias, qui couvre l'actu agricole pour notre titre depuis bientôt 5 ans, que beaucoup d'entre vous connaissent désormais et qui va donner une nouvelle impulsion au journal, en tenant compte de l'évolution du métier d'agriculteur, mais également de celle de nos sociétés.

Et puis, comment clore ce propos sans remercier les chroniqueurs et les chroniqueuses qui vont cesser leur contribution au journal. À vous, Jean-Marc, Jacqueline, Robert, Liliane, Dorothee, Carole, Didier, Gilles, Claire, je ne vous ai jamais vraiment remerciés pour ce que vous avez fait, pour cette confiance que vous m'avez témoignée. Mais je crois que nous n'avons pas besoin de longs discours pour nous dire les choses, pour savoir où nous en sommes. La qualité, la pertinence et parfois l'impertinence de vos textes sont venus étayer et jaloner le quotidien du journal, conforter celui d'un lectorat qui trouvait, avec vos mots, une réponse à leurs préoccupations, un exutoire à leur indignation.

Voilà, chères lectrices, chers lecteurs, amis d'un texte ou d'une vie, je vous dis à bientôt, ailleurs peut-être pour d'autres péripéties. Libre, incontrôlable, encore et toujours, que vive L'Agri !

CIVR : Banyuls veut prendre la porte

Mardi après-midi, l'assemblée générale du Cru Banyuls avait inscrit à son ordre du jour, entre autres sujets, la sortie de l'appellation de l'interprofession. Son président, Romuald Peronne, évoque une année de transition.

"CE qui nous a guidés depuis trois ans, c'est bien de redonner du pouvoir à notre organisme de gestion, que nous soyons, nous, vigneron, maîtres de notre destin" résume Romuald Peronne, président du cru, en rappelant que quatre ou cinq ans en arrière, les projets portaient plutôt sur une fusion au sein d'Union Roussillon. "Ce qui a gagné aujourd'hui, c'est le collectif, la marque Vignerons sur Mer, les événements que nous avons organisés depuis trois ans, les Caminades, les anniversaires des appellations, ont permis de fédérer les vignerons et de leur donner des raisons de croire dans le cru." Après ces trois années d'observation, l'heure est à la transition, puis au déploiement du plan de relance (lire encadré) qui doit façonner le vignoble pour les décennies à venir.

Trois pôles

"Nous allons structurer le cru autour de trois pôles, la technique, qui sera assurée par le GDA; le syndicat et la communication, nous allons recruter



© Yann Kerveno

quelqu'un pour cette tâche et soulager un peu les épaules de ceux qui sont engagés et ont beaucoup travaillé ces derniers mois." Avec dans l'idée de faire venir sur le cru les journalistes spécialisés, les dégustateurs...

"Je crois que nos vins ne se dégustent pas comme ceux du Roussillon, ce n'est pas un jugement de qualité, c'est juste qu'ils sont différents et que cela n'a pas vraiment de sens de tout déguster en même temps" explique-t-il. De quoi alimenter d'un autre côté la réflexion autour de la participation du cru au CIVR. "En premier lieu, au-

jourd'hui, je crois que le CIVR ne correspond pas aux enjeux des organismes de gestion et à ceux de la défense des signes de qualité. En second lieu, si nous récupérons 120 000 ou 150 000 euros de cotisations à gérer directement, nous pourrions faire des choses plus importantes, différentes. Avec le CIVR, nous n'avons pas ce retour sur investissement" explique Romuald Peronne.

"Faire autrement"

Pour autant, le président du cru se défend de toute volonté de casser l'interprofession... "Je n'ai pas de pro-

blème avec le CIVR, je lui reproche juste de ne pas miser assez sur les signes de qualité et nous voulons maintenant que les axes de communication soient décidés directement par les vignerons, ceux qui cotisent, et en fonction de leurs besoins. Nous choisirons les marchés sur lesquels nous voulons aller, si c'est du local, ce sera du local; si c'est de l'export, ce sera de l'export. Et nous avons l'ambition de montrer qu'il est possible de faire autrement que le CIVR."

Si les volumes en question sont relativement limités, une grosse vingtaine de milliers d'hectolitres, la sortie sera scrutée de près par d'autres ODG du département aux envies similaires. La tentation existe du côté des Côtes catalanes et la question a été posée tout récemment lors de la dernière assemblée générale des Côtes du Roussillon.

Yann Kerveno

120 000 euros

Le Cru Banyuls s'est vu attribuer par la Région, lors de la commission plénière du 12 octobre dernier, une subvention de 120 000 euros pour mettre en œuvre son plan de relance. Les financements permettront en particulier de mettre en place l'Unité de gestion de projet chargée de déployer le plan, la réalisation d'une cartographie du potentiel du vignoble de la Côte Vermeille...

Ce qu'il faut retenir cette semaine

400 000

C'est en euros le montant de l'aide au monde agricole votée le jeudi 13 décembre par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales. Elle sera consacrée à "l'accélération de la mise en œuvre de chantiers importants en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, dans l'optimisation de la gestion de la ressource en eau, mais également le déploiement d'une aide solidaire pour les foyers agricoles les plus en difficultés" indique le communiqué diffusé vendredi 14 (voir page 13). Cette aide, prise dans le cadre de la sécheresse, sera déployée suivant les mêmes modalités (forfait 1 000 euros) que celle mise en place en 2021 suite au gel.

Patrimoine

C'est fait, la transhumance est désormais inscrite au patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco. Le projet était porté depuis 2019 par la France et le Collectif de races locales de massif (Coram). La demande officielle, déposée au printemps 2022 était portée par la France, la Grèce, l'Autriche, la Croatie, l'Italie, la Luxembourg, la Roumanie, l'Espagne, l'Albanie et Andorre... À l'échelle de la France, la transhumance concerne plus de 7 000 exploitations, un million d'ovins, 170 000 bovins, 13 800 équins et 10 000 caprins.

Et provoqué des dégâts parfois importants sur les variétés tardives malgré les piégeages massifs et les traitements, en bio ou en conventionnel. La Chambre recommande ainsi la plus grande attention pour 2024 et la mise en place de pièges tôt en saison.

Attention Cératites !

Dans son bilan phyto abricot 2023, la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales alerte sur le développement des cératites, la mouche méditerranéenne des fruits. Habituellement cantonnée à la frange littorale, elle a cette année pris ses aises et colonisé des vergers un peu partout dans le département, jusque dans les Aspres.

Voyage dans les forêts de l'Agly



© APVA

Marion Derrien et Pierre Estève.

C'est ce que propose l'ouvrage concocté par Marion Derrien, chargée de mission Charte forestière de terri-

toire au sein de l'Association du Pays de la vallée de l'Agly. Ce conte, écrit et illustré par Marion Derrien, permet donc d'entrer dans l'intimité des milieux forestiers de la vallée de l'Agly à la suite du personnage principal, Sélène. Les écoles et bibliothèques du territoire couvert par le Pays seront destinataires d'un exemplaire.

Bénéfice

L'année malheureusement sèche que nous avons vécue a aussi limité la pression des maladies fongiques sur les vergers d'abricots, monilia, oïdium et rouille a été discrète, seul l'enroulement chlorotique (ECA) continue de tuer des arbres en agriculture biologique, 8 à 10 % en moyenne, sans qu'aucun traitement soit disponible.

Y. K.

Viti Monde

Flair artificiel ?

L'intelligence artificielle va-t-elle venir au secours des grands châteaux confrontés à la contrefaçon de leurs grands vins ? Une étude toute récente publiée dans Communications Chemistry laisse penser que la clé est peut-être en effet dans ces technologies associées à de la chromatographie en phase gazeuse. Les chercheurs ont ainsi passé au crible 80 vins, étalés sur douze millésimes, de sept propriétés du vignoble bordelais pour élaborer une "signature" propre à chaque vin. Signature que l'intelligence artificielle est ensuite capable de distinguer le vrai du faux. (Source The Drinks Business)

Plus cher

7 euros le kilo de raisin en Champagne, 1 euro en Italie pour le Prosecco, 30 centimes en Espagne pour le Cava... L'appellation Cava se gratte la tête pour savoir comment faire progresser le prix du raisin et consolider sa base de production. Et notamment freiner le désengagement à moyen terme (au renouvellement des générations) des vignerons double actifs engrangeant



Image Jill Wellington Pixabay

10 000 euros par an pour leur travail à la vigne. (Source Harper's)

Messi a choisi

Rejoignant l'équipe, maintenant nombreuse, des stars qui déboulent dans le monde du vin, le footballeur Lionel Messi vient de dévoiler sa première gamme. Et surprise, il n'est ni question de vins argentins, son pays d'origine, ou d'Espagne, pays dans lequel il a longtemps officié, ni de France. Non, la star du ballon rond a porté son choix sur le vignoble italien et confié à une entreprise suisse le soin de la mise en bouteille. Que trouve-t-on

dans cette gamme sobrement appelée "Lionel" ? Un large éventail des vins italiens du Prosecco au Pinotgrigio en passant par le Nero d'Avola, des vins de cépages, des vins d'appellation... La figure du footballeur orne toutes les étiquettes et les prix s'échelonnent de 30 à 110 euros la bouteille et jusqu'à 495 euros pour la plus prestigieuse. (Source Wines.it)

Plat

L'Australien Packamama vient d'annoncer avoir développé sa capacité de mise en bouteille en Australie pour aller jusqu'à 30 000 par jour et pour

dépasser le million de cols. L'info pourrait paraître anodine, mais les bouteilles mises en œuvre ne le sont pas puisqu'il s'agit de bouteilles plates (plus faciles à ranger) et faites en PET recyclé à la place du verre. Bouteilles destinées, dans un premier temps, au marché du Royaume-Uni. (Source Harper's).

Recul

En Allemagne aussi, la consommation de vins recule. Avec visiblement une accélération importante au troisième trimestre de cette année comparé à 2022, au moins 3 % de moins. Principale raison invoquée, l'inflation, qui frappe particulièrement les vins produits en Allemagne. Mais c'est surtout le recul du nombre de consommateurs qui inquiète les professionnels. Quand 36,9 % des ménages allemands achetaient du vin en 2022, ils ne sont plus que 33,8 % depuis le début de l'année 2023. En termes de parts de marchés, l'Italie et l'Espagne progressent légèrement quand l'origine France est la seule à reculer ! (Source Meininger's International).

Yann Kerveno

Parce que rien n'est jamais simple

Chat

Il y a longtemps qu'on s'en doute mais les études s'accumulent, il va bien falloir admettre que nos greffiers ronronnants sont à classer dans la famille des super-prédateurs. C'est en tout cas l'ambition des travaux d'une équipe de chercheurs de l'université d'Auburn, en Alabama aux États-Unis. En compulsant les études publiées sur la question, ils ont pu créer une base de données pour lister les espèces que le chat consomme dans le monde. Au terme d'une première estimation, ils sont arrivés à la conclusion que nos matous mettent volontiers la dent sur 2 084 espèces dont 981 oiseaux, 463 reptiles, 431 mammifères (y compris les humains), 119 espèces d'insectes, 57 amphibiens... Sur ces 2 084 espèces recensées comme proies potentielles, 347 sont menacées ou déjà éteintes à l'état sauvage. Et vous savez quoi ? La France compte 14 millions de chats.

Génétique

Après la patate chaude glyphosate, voici celle des NBT ! Les NBT ce sont, en anglais, les New Breeding Technologies, autrement dit en français,



Image par Claudia de Pixabay

Le chat, un super prédateur !

l'édition génomique permise par la technique Crispr-Cas9. Procédé qui permet de modifier le génome d'un être vivant sans introduction d'un gène allogène, provenant d'une autre espèce. Et d'apporter à la variété concernée des caractères nouveaux (en particulier des tolérances ou des résistances) ou de corriger des défauts, c'est l'une des pistes prometteuses dans le traitement de la maladie d'Alzheimer... Au menu de la présidence espagnole de l'Union européenne, Luis Planas avait fait de l'adoption d'un nouveau règlement un cheval de bataille. Las, réunis la semaine passée, les ministres de l'Agric-

culture ont échoué à trouver un consensus autour de la proposition de la commission d'assouplir la réglementation, les NBT étant aujourd'hui classées comme des OGM. Outre les oppositions historiques, en particulier de l'agriculture bio, les points d'achoppement portent en particulier sur la question des brevets et de la coexistence des variétés obtenues avec les variétés traditionnelles. La patate chaude revient donc maintenant à la Belgique qui aura pour tâche de mener à bien le trilogue (Parlement, Conseil de ministres et Commission européenne) chargé de trouver un accord.

Caille

Les autorités sanitaires australiennes ont autorisé la commercialisation de la première viande de synthèse dans le pays. Et il s'agit de "viande" de caille développée par une société basée dans le pays. Dans ses attendus, l'agence Food Standards Australia New Zealand estime que la viande de caille cultivée ne présente pas de risque pour la santé ou la nutrition et que le nouvel aliment est "génétiquement stable et que les risques liés aux bactéries sont très faibles." De quoi faire saliver les gourmets amateurs d'ortolans ?

Menace

Il n'y a pas que chez nous qu'il fait sec. Les producteurs de soja brésiliens du Mato Grosso font aussi face à une sécheresse persistante. La première semaine de décembre fut ainsi la plus chaude et la plus sèche enregistrée depuis 30 ans. Au point que les semis de soja sont repoussés, ceux qui avaient déjà été implantés devront être en partie reimplantés et la seconde récolte qui suit le soja, le maïs, (Safrinha), est aussi menacée.

Y. K.

La meilleure galette des rois 2024 est celle de...



Pour la septième année consécutive, la Fédération départementale des Boulangers-Pâtisseries a organisé le concours de la Meilleure galette et du Meilleur tourteau des rois.



Et, pour le millésime 2024, les gagnants sont :

Meilleure galette des rois :

- Le Levain d'Hélios - Cabestany.
- Boulangerie Chatenet - Saint Cyprien.
- Le Fournil de Maël et Gaël - Banyuls sur Mer.

Meilleur tourteau :

- Le Levain d'Hélios - Cabestany.
- Aux Délices des Aspres - Thuir.
- Boulangerie Chatenet - Saint Cyprien.

Félicitation aux lauréats.

Merci à tous les participants ; aux membres du jury ; à Galia Grau et à la MAPA pour les lots ; à l'équipe enseignante du CFA et à la Chambre de métiers pour leur accueil.

L'Écho des métiers - Maison de l'Artisan

EN attendant les dégustations pour les clients en 2024, les professionnels ont eu à départager des candidats d'un excellent niveau. Le jury, composé de professionnels de la boulangerie et de la pâtisserie, de MOF et de consommateurs a été scindé en deux groupes de 4 membres chacun pour la dégustation.

Chaque candidat devait amener deux galettes et deux tourteaux, et suivre un cahier des charges précis.

Le jury qui s'est prêté au jeu de la dégustation des galettes a pu apprécier : la cuisson, l'aspect visuel (décor), la frangipane, le feuilletage et l'équilibre.

Quant au jury des tourteaux, lui, a jugé le goût, la cuisson et l'aspect visuel (décor en fruits confits).

Le mandataire social peut-il bénéficier des mêmes avantages que les salariés ?

Le mandataire social peut-il bénéficier de la prise en charge d'un abonnement de transport en commun ?

La prise en charge d'un abonnement de transport en commun n'est obligatoire que pour les salariés et les stagiaires. Les dirigeants assimilés salariés ne sont donc pas concernés. Toutefois, rien ne s'oppose à une telle prise en charge, mais cette dernière est alors soumise aux cotisations de sécurité sociale.

- Les dirigeants cumulant leur mandat social avec un contrat de travail peuvent bénéficier d'une prise en charge au titre de leur contrat de travail.

Le mandataire social peut-il bénéficier de la complémentaire santé ?

Cumul du mandat social avec un contrat de travail. Le mandataire social bénéficie des mêmes garanties que l'ensemble des salariés de l'entreprise, ou si ces garanties sont réservées à certaines catégories de salariés, des mêmes garanties réservées à la catégorie à laquelle il appartient. Le mandataire social ne peut toutefois, à lui seul, constituer une catégorie objective pour le bénéfice des exonérations sociales des cotisations patronales.

Mandataire social uniquement. Le mandataire social peut bénéficier du régime de protection complémentaire dont bénéficient les salariés cadres de l'entreprise. La décision doit être actée par l'organe de gestion de l'entreprise (AG ou conseil d'administration) et formalisée dans un procès-verbal tenu à la disposition de l'Urssaf en cas de contrôle.

Le mandataire social peut-il bénéficier d'une indemnité de départ en retraite ?

Cumul du mandat social avec un contrat de travail. Le mandataire social peut bénéficier, au titre de son contrat de travail, d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est calculée en fonction

de l'ancienneté acquise au sein de l'entreprise en qualité de salarié, et uniquement sur la base des rémunérations versées au titre du contrat de travail (à l'exclusion de toute rémunération versée au titre de son mandat social).

Mandataire social uniquement. Le mandataire social n'a pas la qualité de salarié au sens du droit du travail. De ce fait, le Code du travail ou encore la convention collective n'ont pas vocation à régir sa situation. Il ne peut donc prétendre à aucune indemnité de départ à la retraite légale ou conventionnelle.

- Sous certaines conditions propres au droit des sociétés, le mandataire social peut se voir attribuer une indemnité au moment de son départ à la retraite. Il s'agit d'une faculté et non d'une obligation.

Le mandataire social peut-il bénéficier d'une prise en charge de ses frais de télétravail ?

À ce jour, les chefs d'entreprise assimilés salariés ne peuvent bénéficier du remboursement des frais professionnels exonérés de cotisations sociales que sur la base des frais réellement engagés (à l'exception des indemnités kilométriques).

S'agissant des frais liés au télétravail, le versement d'une indemnité forfaitaire n'était pas envisagé initialement. Par souci de simplification, l'administration est venue préciser qu'il était possible d'y recourir. À défaut de précision particulière, les règles de droit commun devraient donc s'appliquer pour les dirigeants assimilés salariés.

Par conséquent, il nous semble qu'ils ne peuvent pas bénéficier des exonérations fiscales et sociales s'ils bénéficient de cette allocation forfaitaire.

AGC Cesame

Les brèves de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

L'association Artisan Numérique vous propose une formation

Cette association créée en mars 2017, consacrée au design numérique appliqué à l'artisanat pour les manufactures de proximité, vous propose des masters classes.

- Du 22 au 26 janvier 2024 - Toulouse (ateliers et Chambre de métiers et de l'Artisanat) : atelier torréfaction, atelier dragéification, modélisation techniques métiers - principes de design sensoriel, cahier des charges des fonctionnalités de prototype d'une application de données de mesures et qualités sensorielles.

- Du 29 janvier au 3 février 2024 - Montauban : Outils et langages de programmation adaptés au projet, prototypage de premières fonctionnalités et modules d'interfaces, design interaction-outil

utilisateur. Constitution cahier des charges technique d'application-web : DATA VIZ Sensorielle

Renseignements : 06 76 56 39 36
contact@dna82.fr

La deuxième rencontre de la lauze et de la pierre sèche, c'est en février 2024 !

Les associations nationales Artisans Bâisseurs en Pierres sèches et Artisans Lauziers Couvreur organisent les 2^e rencontres nationales de la lauze et de la pierre sèche, les vendredi 2 et samedi 3 février 2024. Le vendredi sera une journée dédiée aux professionnels et le samedi une journée tout public avec des stands métiers, des démonstrations, expositions, visites patrimoniales commentées.

Renseignements :
[https://www.helloasso.com/associations/association-nationale-des-artisans-lauziers-couvreur-](https://www.helloasso.com/associations/association-nationale-des-artisans-lauziers-couvreur)

[alc/evenements/rencontres-nationales-de-la-lauze-et-de-la-pierre-seche](#)

Célébrer l'artisanat au féminin

Pour valoriser le parcours des femmes et susciter des vocations dans l'artisanat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Orientales CMA66 invite les artisanes et apprenties à candidater avant le 09-01-2024.

Les conditions ?

- Cheffe d'entreprise artisanale depuis au moins 3 ans ou toute entrepreneuse ayant finalisé le rachat d'une entreprise artisanale depuis au moins 3 ans.

- Cheffe d'entreprise artisanale œuvrant depuis au moins 3 ans pour des projets audacieux, porteurs de l'économie de demain dans des domaines tels que l'innovation, le numérique, l'économie so-

ciale et solidaire ou ayant un impact positif sur leur territoire.

- Apprentie d'un métier de l'artisanat de 16 ans au moins (15 ans si sortant de classe de 3^e) et de moins de 30 ans.

Plus d'infos : <https://urlz.fr/oRkG>

Vous avez jusqu'au 3 janvier pour candidater au JEMA, les Journées européennes des métiers d'art !

Ces journées permettent des rencontres avec les professionnels des métiers d'art au travers de portes ouvertes. C'est aussi des démonstrations de savoir-faire, d'ateliers découverte, de conférences, visites à deux voix.

Plus d'infos : <https://www.artisanat-occitanie.fr/actualites/a-la-une/jema-2024-lappel-a-candidatures-est-lance/>

Le trait d'humeur de Jean-Marc Majeau



Le rideau sur le mot "Fin"

C'est toujours avec un peu de nostalgie que l'on referme un livre, surtout lorsque l'histoire fut belle et que l'on eut souhaité qu'elle dura toujours. Mais les jours passent, les mentalités changent et les hommes évoluent. Certains, parfois, se lassent et les chemins divergent... On s'aperçoit alors que, finalement, le moment est venu. Rien ne me prédisposait à écrire dans un journal. Encore moins dans L'Agri, un hebdomadaire agricole. Le hasard des rencontres en a décidé autrement, puisqu'il me fit partager le chemin d'un personnage particulier. Un de ces hommes rares que l'on aime ou que l'on déteste, que l'on espère ou que l'on redoute. Un être entier... Je le connaissais surtout pour avoir, jadis, lu son nom inscrit sur les arches des ponts du département, réclamant sa libération. Je l'ai ensuite rencontré dans d'autres circonstances. On dit que les montagnes seules ne se croisent jamais. Nous avons alors décidé de faire un brin de causette... Et quelques encablures côte à côte. Il m'a ouvert les colonnes de "son" journal avec une seule consigne : "Écris ce que tu veux ! L'Agri, étant « Le journal qui le dit », tu as carte blanche !" Cette liberté, qu'il

m'aura offerte, aura duré pendant 9 ans, ma première chronique ayant été écrite au lendemain de l'attentat de Charlie Hebdo. Ce furent 9 années où l'actualité s'est bousculée, où les changements politiques et sociétaux furent considérables, où la liberté d'expression a été saccagée. J'ai profité de cet espace inespéré pour pouvoir exprimer, par la plume, toute mon incompréhension et toutes mes colères face à l'enchaînement diabolique des événements. Mes écrits n'auront rien apporté à personne mais auront été l'exutoire à tous mes malaises. Sans eux, ma vie aurait été plus difficile à supporter. Dans le sillage de cet irréductible, j'ai trouvé cette forme de quiétude : celle de quelqu'un qui n'accepte pas mais qui peut le dire ! Ainsi, à l'heure où le rideau tombe, je voudrais m'adresser à lui, devant vous. "Jean-Paul, tu vas abandonner ton poste pour faire valoir un droit à la retraite mérité. Pourtant, ce prochain départ ne sera pas celui, volontaire, d'un libre penseur en quête de justice et d'équilibre, arrivant au terme d'une mission. Il sera, en fait, la conséquence inéluctable, du désir de certains de ceux qui t'entourent de ne plus laisser s'exprimer autre chose que la « pensée com-

mune du moment». Celle qui les arrangeait à l'instant T, mais qui les dérange maintenant. Aujourd'hui, tel Brodeck dans le rapport éponyme de Philippe Claudel, tu es devenu un «femdër» qui menace la conscience et l'existence collective des «Rex flammae» gravitant en meute autour de toi après t'avoir longtemps suivi. Ceux qui ont admis que la seule morale qui prévaut, c'est de vivre maintenant en faisant abstraction du passé. Des troupes dont les nouveaux bergers sont chargés d'éloigner les dangers, afin que les bêtes ne voient que ce qui est sous leurs pattes ou juste devant leur nez. Or, le danger le plus terrible est celui de la mémoire, Jean-Paul. Tu es cette mémoire. À ce titre, tu dois être mis de côté. Et ceux qui pourraient te donner le moindre soutien doivent partir avec toi. Me concernant, arrêter en même temps que toi sera un honneur ! Les jours et les semaines à venir, sans ce combat à mener au quotidien, perdront sûrement un peu de leur saveur et de leur sens. Puissent-ils nous permettre de savourer une forme de quiétude. Je n'étais pas d'accord avec Georges Brassens quand il écrivait qu'il ne fallait pas mourir pour des idées. Il avait pourtant raison. Tu as fait ce

que te disait ta conscience. Ton travail est terminé. Le mien avec. Tu as une épouse, des enfants et quelques amis infailibles qui vont te permettre d'envisager un nouvel avenir. Tu es maintenant dans une terre où ton patronyme n'a jamais été gravé sur du béton. Tu peux donc construire un futur sur de nouvelles fondations, dans un relatif anonymat. Il sera d'autant plus beau qu'il portera ton regard vers demain. Il faut apprendre, quand on vieillit, à moins regarder en arrière. Comme, avec l'âge, on est de moins en moins souple et que l'on devient incapable de tourner la tête, ça tombe finalement très bien ! En tous cas, dans ce nouveau chemin, tu peux compter sur moi, avec une guitare, un stylo ou une bonne bouteille, lorsque tu auras besoin de quelqu'un avec qui regarder l'horizon, sans avoir comme objectif de le faire changer. Merci Monsieur Pelras et à tout à l'heure".

Quant à vous, amis lecteurs, ce fût pour moi un véritable plaisir que de partager avec vous, durant ces 9 années, le bonheur de l'écriture. J'ai vraiment beaucoup aimé cela. Soyez prudents. Mais ne baissez quand même pas trop la tête. C'est le défaut des bêtes que l'on abat ! Per molts anys

eneragri
SERRES SOLAIRES AGRICOLES

AGRIVOLTAISME

Maraîchage & Arboriculture

- ✓ Avocats
- ✓ Cerises
- ✓ Figues
- ✓ Mangues
- ✓ Agrumes
- ✓ Kiwi

INNOVATIONS ENERAGRI

- ✓ Panneaux 35% de luminosité
- ✓ Collecte d'eau de pluie
- ✓ Filet insect-proff

NOUS FINANÇONS VOTRE SERRE

☎ 06.40.12.47.02 🌐 www.enerimmo.com ✉ contact@eneragri.com

CULTIVEZ LE FUTUR

AG Arterris : bilan de l'exercice

Après une semaine à sillonner le territoire à la rencontre de ses adhérents agriculteurs dans le cadre de ses assemblées de section "Agrivox", Arterris a donné rendez-vous le 12 décembre aux 99 délégués élus pour représenter les intérêts de leurs pairs lors de sa traditionnelle assemblée générale.

L'occasion pour la coopérative de dévoiler les résultats de l'exercice 2022-2023 mais aussi de revenir sur ses ambitions en accord avec sa nouvelle raison d'être "cultiver chaque jour l'art de coopérer".

Une adaptation des pôles aux enjeux actuels

Le pôle agricole, qui affiche un CA de 758 M €, accuse une baisse historique des productions de céréales et des semences due aux conditions climatiques et notamment à la sécheresse. Arterris a néanmoins réussi à atténuer les effets de cette crise pour ses adhérents grâce à l'efficacité de son système de gestion des risques. Malgré les chocs externes, l'organisation d'Arterris lui a permis de sécuriser les approvisionnements et les débouchés pour ses adhérents.

Sur le segment des légumes frais (près de 62 000 t), Arterris a intensifié ses efforts de développement, afin de mobiliser de nouveaux producteurs, augmenter les surfaces cultivées et accroître les volumes de production, notamment pour les asperges et les carottes.

En nutrition animale (121 551 t), Arterris a augmenté ses parts de marché dans un contexte de baisse des productions animales liée à la grippe aviaire et à l'augmentation générale des prix. À titre d'exemple, la réorganisation du dispositif industriel d'alimentation du bétail porte ses fruits depuis juillet 2022 et permet d'amortir la hausse des coûts pour les éleveurs dans un contexte fortement inflationniste, tout en réduisant les émissions de CO₂ liées au transport.

Le pôle agroalimentaire, qui pèse aujourd'hui 411 M €, a quant à lui subi à la fois la grippe aviaire, les augmentations de prix des matières premières et les négociations complexes avec la grande distribution. Pour autant, la coopérative a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour continuer à valoriser ce pôle. Du côté de la transformation végétale, la Meunerie réalise un bon exercice et a regroupé en 2023 ses deux moulins sous la bannière Arterris Meunerie. La production de farine de ces moulins continue d'augmenter et s'élève à 90 400 t. Les farines de légumineuses quant à elles se développent via Vegedry qui comptabilise une trentaine de clients industriels.

Des discussions sont en cours pour explorer de nouveaux débouchés dans les plats préparés et les farines enrichies en protéines végétales. Pour la transformation animale (42 400 t), les filiales Alpes Provence Agneaux (APA), Établissements Canu, Ovimpex et Vianov ont été regroupées cette année sous une bannière commune : Arterris Viandes. La diversification s'est avérée payante pour APA qui a compensé la

diminution des volumes d'agneaux par la commercialisation de bovins. Du côté des plats élaborés (8 000 t), de nouvelles recettes ont été développées afin de s'adapter au contexte économique et à la grippe aviaire. Une version revisitée de l'emblématique cassoulet de La Belle Chaurienne a ainsi été créée.

Le pôle distribution, qui réalise un chiffre d'affaires de 56 M € et regroupe 44 magasins (jardinerie, boutiques alimentaires et boulangeries) et un site marchand, a été impacté par une baisse de la fréquentation dans ses points de vente en raison de l'inflation. Arterris a développé de nouveaux services et enrichi l'offre de services des magasins Gamm Vert en mettant l'accent sur l'alimentation animale via la refonte de la marque Virtuo et en valorisant les produits du terroir issus des filières Arterris avec notamment la marque Maison Larroque. Une réflexion est en cours pour étendre l'offre en ligne, via la plateforme nationale gammvert.fr, qui permettra de proposer un service Click and Collect dans les points de vente identifiés courant 2024. Le réseau de magasins de proximité MO Marché Occitan, lancé en 2021, a confirmé son dynamisme avec l'ouverture en octobre 2022 d'un troisième magasin à Tournefeuille dans la région toulousaine.

Des ambitions qui s'inscrivent dans sa raison d'être "Cultiver chaque jour l'art de coopérer"

"Face aux grands défis actuels tels que le changement climatique, le contexte inflationniste, la hausse des

cours de l'énergie et des prix des matières premières ou encore les défis sanitaires, la réponse apportée doit être collective", affirme Jean-François Naudi, président d'Arterris. C'est pour cette raison que la coopérative a présenté en septembre dernier sa toute nouvelle raison d'être "cultiver chaque jour l'art de coopérer". Elle reflète la capacité de la coopérative à accompagner chaque jour ceux qui cultivent la terre, de la production en passant par la transformation, jusqu'à la vente. Cet accompagnement se fait dans le respect des trois valeurs fondamentales d'Arterris que sont le sens du temps long, l'innovation positive et l'exigence partagée.

Parmi les grandes ambitions de la coopérative, Arterris souhaite pérenniser les productions agricoles locales, en quantité et en qualité, et favoriser une consommation locale. La coopérative met également un point d'honneur à continuer à sécuriser les débouchés de ses adhérents dans un marché de proximité, en recherchant de nouvelles productions adaptées à ses territoires (amandes, agrumes, raisins de table, etc.). Enfin, la stratégie de développement durable d'Arterris se trouve au cœur de toutes ses actions et intègre les aspects économiques, environnementaux et sociaux dans toutes ses initiatives. Dans le but d'optimiser la consommation électrique de ses installations, Arterris a, par exemple, noué cette année un partenariat avec la société Javelot qui déploie une plateforme innovante de pilotage de la ventilation de ses silos.

Arterris

La rubrique MSA

Réussir un investissement dans son exploitation

L'A MSA Grand Sud a présenté aux exploitants, mardi 12 décembre à Portel des Corbières, les accompagnements que propose le service Santé et Sécurité au Travail lors de la réalisation d'investissements dans les entreprises. Il s'agit d'une démarche de prévention primaire dont les enjeux sont multiples pour les investisseurs : amélioration des conditions de travail, efficacité des organisations, performances de l'entreprise... Une vingtaine de professionnels ont participé à cette journée d'échange. Des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles ayant bénéficié de l'aide de la MSA ont témoigné durant cette journée.

Intégrer le facteur humain dès le début

Tout projet transforme le travail. L'analyse du travail dans sa globalité est essentielle pour guider les bons choix, sinon des erreurs de conception sont possibles. Or, les projets sont souvent menés avec une approche technique qui ne prend pas suffisamment en compte les conditions de travail. La considération des interventions humaines dans la conduite de projet est essentielle pour renforcer la sécurité et optimiser la performance des futures installations. La MSA a pour ambition d'aider les décideurs à intégrer ces interventions humaines

le plus tôt possible dans les décisions qu'ils vont prendre.

Dans ce cadre, la MSA Grand Sud dispose de moyens humains (compétences techniques internes ou externes à la MSA) et financiers (dispositifs d'aides financières) qu'elle peut mettre à disposition de ses adhérents. Elle intervient dans toutes les filières : viticole, maraîchère, arboricole, élevage, entreprise du paysage... et sur tous les sujets : pour optimiser les espaces de travail, accompagner un choix d'installation ou son changement, concevoir la construction d'un nouveau bâtiment...

Des solutions sur mesure

Le service Santé et Sécurité au Travail intervient sur des projets variés pour trouver systématiquement des solutions personnalisées. Par exemple, une étude a permis de revoir les plans d'une cave afin de faciliter les déplacements des opérateurs. Une autre étude a conduit le décideur à modifier ses choix initiaux et à commander une machine plus adaptée aux exigences de son travail (que celle qui était prévue avant l'intervention de la MSA). Une réflexion sur l'optimisation des espaces de travail a permis d'éviter la construction d'un bâtiment...

MSA Grand Sud

150

MILLIONS D'EUROS
C'EST LE MONTANT DES CRÉDITS
QUE NOUS VOUS RÉSERVONS POUR FINANCER

LES TRANSITIONS D'AVENIR

GRÂCE À VOTRE ÉPARGNE
ENGAGÉE.

**En épargnant sur le livret engagé sociétairé, vous participez
aux financements utiles pour le développement du territoire !**



SUD MÉDITERRANÉE

Partenaire engagé

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Offre de crédit travaux conso amortissable soumise à conditions et sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un droit légal de rétractation de 14 jours.
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 30 rue Pierre Bretonneau
BP 39923 - 66832 PERPIGNAN CEDEX 9 - 776 179 335 RCS PERPIGNAN - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 029
669.N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : F234327_030YAC.



Vignoble et stress hydrique : comment préparer la campagne à venir ?

EN BREF

Les prochaines formations de votre Chambre d'agriculture

• Parler Catalan

Les mercredis après-midi à partir de janvier 2024.

Vous souhaitez apprendre à parler Catalan ? Nous vous proposons un parcours de 30 h avec :

– des séances collectives de 3 h en salle ou sur le terrain ;

– une journée de visite pédagogique en Espagne.

• Fabriquer mon Hydromel

Le 18 janvier 2024.

Vous êtes apiculteur, vous souhaitez diversifier votre gamme en transformant votre miel en hydromel ? Nous vous proposons une journée de formation afin d'en maîtriser la fabrication. Formation animée par un intervenant spécialisé en transformation agro-alimentaire du CFPPA de Florac.

• Réaliser des alcools à base de fruits ou de plantes

Le 19 janvier 2024.

Vous souhaitez fabriquer des liqueurs ou vins à base de vos produits ?

Le service Formation de la Chambre d'agriculture vous propose une journée de formation sur les différents procédés de fabrication et la réglementation des liqueurs, crèmes, vins aromatisés.

• Piloter, s'adapter et sécuriser son exploitation

Les 23 janvier et 6 février 2024.

Adapter son exploitation aux changements ? Se poser des questions sur une nouvelle stratégie de développement pour votre entreprise ?

Cette formation va vous donner des outils pour vous aider à y voir plus clair, repérer des leviers économiques, mettre en place des indicateurs de gestion et envisager des nouvelles étapes de développement de vos activités.

• Optimiser la fertilisation et lutter contre les effets de la sécheresse

Les 24 et 25 janvier 2024.

Le service Formation de la Chambre d'agriculture des P.-O. vous propose cette formation avec un agroécologue afin de connaître les paramètres qui influencent la vie du sol et la fertilité.

Pour tout renseignement, contactez le Centre de Formation de la Chambre d'agriculture au 04 68 35 87 81

ou

<https://po.chambre-agriculture.fr/formation>

Le déficit pluviométrique, subi depuis maintenant deux ans sur les Pyrénées-Orientales, impacte fortement le vignoble. Des baisses de vigueur et dessèchement des ceps sont constatées sur tout le département. Que faire dans ces conditions alors qu'il ne pleut toujours pas ?

IL n'y a bien sûr aucune recette miracle. En comptant sur des jours meilleurs, et tout d'abord sur des pluies hivernales et printanières, quelques mesures destinées dans un premier temps à préserver le potentiel cultural peuvent être conseillées.

Adapter son système de taille

Sur plantiers et jeunes vignes, adapter la taille au système racinaire.

Sur les premières années suivant la plantation (phase juvénile de 7 à 8 ans), la colonisation du sol par les racines est progressive et importante. La taille de formation est à adapter en conséquence.

En 2023, la sécheresse forte sur toute la campagne a certainement limité le développement des racines, voire dans certains cas provoqué le dessèchement d'une partie du système racinaire. En outre, la faible mise en réserve à l'automne risque de limiter le départ de nouvelles racines au printemps 2024, donc de restreindre les possibilités d'approvisionnement des souches, dans la mesure où ce sont ces racines nouvelles qui ont la capacité de puiser l'eau et les matières nutritives du sol.

Il est donc conseillé de tailler court durant l'hiver prochain 2023-2024 sur les parcelles ayant marqué la sécheresse afin de préserver un rapport adapté entre les parties souterraines et aériennes des ceps : ne pas monter de nouveaux bras sur les cordons en formation, ne pas tirer de baguettes minces sur les guyots, dans les cas extrêmes supprimer les cordons déjà montés et en partie desséchés...

Il vaut mieux décaler la formation des ceps dans le temps plutôt que de provoquer leur dessèchement.

Que faire sur les problèmes d'aoûtentement ?

Il est fréquent de constater au cours de cet automne des parcelles avec des rameaux qui n'ont pas aoûté depuis leur base. Il faut tailler sur un sarment aoûté lorsqu'on a le choix sur un



même courson. Lorsque aucun sarment n'a aoûté, il est possible qu'en taillant à quelques millimètres de la base de certains sarments, un œil basilaire, ou bourgeon de la couronne, débourent. Le bourillon, le plus gros d'entre eux, peut dans certaines situations être fertile.

Dans tous les cas, sur les parcelles ayant le plus souffert du stress hydrique (problèmes d'aoûtentement ou de dessèchement partiel), la taille sévère est plus que recommandée. On favorisera ainsi le développement de rameaux issus de bourgeons situés sous le fil porteur, voire dans certains cas le débourement de bourgeons latents du vieux bois, pour une bonne reformation à venir des souches.

L'entretien mécanique du sol

Dans ces conditions de sécheresse importante, le principal enjeu pour le viticulteur sera d'optimiser la rétention et l'utilisation de l'eau des précipitations hivernales et printanières, notamment par un mode d'entretien des sols adapté.

Conservation de l'enherbement hivernal naturel sur l'inter-rang.

Il est conseillé de ne pas détruire avant le mois de mars l'enherbement de l'inter-rang qui pourrait lever naturellement sur les parcelles. Le principal avantage de cet enherbement peu concurrentiel en profondeur sera de favoriser la pénétration des eaux de pluies et de limiter le ruissellement. La destruction sera réalisée avant débourement, de manière à limiter la concurrence avec la vigne en début de période végétative.

Destruction de l'enherbement sous le rang.

Le travail mécanique sous le rang est toujours plus compliqué à réaliser. Il faut anticiper. Aussi, il est conseillé de profiter de la période hivernale pour "nettoyer" l'enherbement bien

implanté sous le rang, comme les adventices vivaces, qui pourraient s'avérer très concurrentiels dès le départ en végétation de la vigne.

Décompactage des sols.

Il s'agit, quand les conditions le permettent (sol pas trop sec mais suffisamment ressuyé pour éviter le lissage), de décompacter un inter-rang sur deux sur une profondeur de 50 cm au moins. On utilise généralement un décompacteur à une dent (ou à trois dents, à condition de ne pas enfoncer les dents latérales à plus de 25 cm de profondeur). Il est préférable que le système racinaire de la vigne soit en plein repos végétatif, soit une réalisation en décembre ou janvier. L'objectif est de favoriser le stockage de l'eau en profondeur.

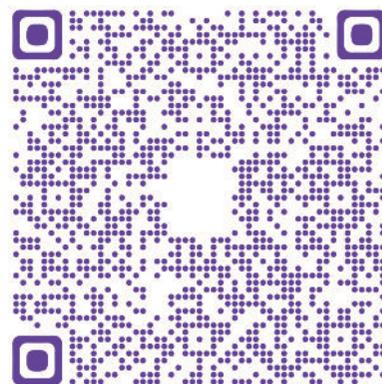
Retrouvez plus d'infos sur la préparation de votre campagne viti, la fertilisation azotée au sol, l'apport de matière organique et la fertilisation foliaire sur notre site internet.

Éric Noémie

Conseiller viticole

Chambre d'agriculture des P.-O.

RETROUVEZ L'ARTICLE
INTÉGRAL
SUR NOTRE SITE INTERNET



[HTTPS://PO.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR/](https://po.chambre-agriculture.fr/)

60 M € Pour le **PHOTOVOLTAÏQUE**.

30 M € Pour les **BÂTIMENTS À BASSE CONSOMMATION** ou à énergie positive.

15 M € Pour les travaux **D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**.

15 M € Pour les travaux **D'HABITAT INCLUSIF SENIORS** & équipement des organismes de formation et reconversion.

15 M € Pour la **GESTION DURABLE DE L'EAU ET DES DÉCHETS**.

10 M € Pour les **VÉHICULES** électriques, hydrogènes, hybrides ou flexfuel.

5 M € Pour financer les **VÉLOS / NVEI**.
(nouveaux véhicules électriques individuels)

C'est le montant des crédits que nous vous réservons pour **financer les transitions d'avenir** grâce à votre épargne engagée.



SUD MÉDITERRANÉE

Partenaire engagé

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Offre de crédit travaux conso amortissable soumise à conditions et sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un droit légal de rétractation de 14 jours. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 30 rue Pierre Bretonneau BP 39923 - 66832 PERPIGNAN CEDEX 9 - 776 179 335 RCS PERPIGNAN - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 029 669. N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : F234327_030YAC.

RECETTE

Délice aux marrons
et au chocolat

Ingrédients pour 4 personnes :

- 500 g de marrons au naturel en bocal ou surgelés ;
- 10 cl crème liquide bien froide ;
- 12 petites meringues ;
- 120 g de chocolat noir ;
- 50 g de beurre ;
- 1 sachet de sucre vanille ;
- 60 g de sucre en poudre ;
- 5 cl de rhum brun ;
- Cacao en poudre.



Faites cuire dans une casserole d'eau bouillante les marrons pendant 5 min. Égouttez-les et passez-les à travers un moulin à légumes (ou mixez-les) avec le beurre, le sucre vanillé, le sucre en poudre et le rhum. Mélangez bien.

Répartissez cette purée dans 4 assiettes en formant comme des montagnes. Laissez au frais. À l'aide de cercle, réalisez des petits palets de crème de marrons. Réservez au froid.

Cassez le chocolat et faites-le fondre au micro-ondes pendant 2 min avec 1 c. à soupe d'eau.

Fouettez la crème liquide en chantilly. Sortez les palets du réfrigérateur. Versez le chocolat chaud sur le dessus, ajoutez un peu de chantilly et ajoutez 3 petites meringues sur chacun. Saupoudrez de cacao juste avant de servir.

Conseil : Vous pouvez remplacer le cacao par du sucre glace.

Cuisine et Vins de France

l'agri

12, av. Paul Lafargue 66350 TOULOUGES
Tél. : 04 68 85 02 02 - journal@lagri.fr

Hebdomadaire édité par la S. A. L'AGRI
12, av. Paul Lafargue - 66350 TOULOUGES

PDG, directeur de la publication :
Manuel Ruperez

Rédacteur en chef : Jean-Paul Pelras
jpmcpelras@gmail.com

Publicité - Abonnement : Sandy Mouzai
Maquette : Éric Marotte

Principaux associés : Arterris, M. Ruperez

CPPAP : n° 0424 T 87896,
ISSN 0761.3768

Imprimerie OLIPRINT
20 av. Marie Curie, ZI - 66200 ELNE

Dépôt légal : à parution.

Le journal est habilité à recevoir des
annonces légales et judiciaires pour le
département Pyrénées-Orientales

AVIS

BARS, ZINCS AND CO
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 500 euros

Siège social : 9 rue Ernest Hemingway 66000 Perpignan
530 088 772 RCS PERPIGNAN

TRANSFORMATION DE LA SARL "BARS, ZINCS
AND CO" EN SASU "BARS, ZINCS AND CO"

Aux termes de la désignation d'un Commissaire à la transformation en date du 14/09/2023, du dépôt du rapport du 20/09/2023 dudit Commissaire, au greffe TC de PERPIGNAN le 10/11/2023, et de l'AGE du 30/11/2023 décidant de la transformation de la SARL UNIPERSONNELLE BARS, ZINCS AND CO en Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, enregistrée au SPFE de PERPIGNAN ; la SARL Unipersonnelle "BARS, ZINCS AND CO" est transformée en SASU "BARS, ZINCS AND CO", sans création d'une nouvelle personne morale et a adopté le texte des statuts qui régissent désormais la Société. La durée de la société, son capital ainsi que la date de clôture et l'objet social sont inchangés. Le Président de la SAS est M. Patrick LIENERT (ancien gérant de la SARL), demeurant au 9, Rue Ernest Hemingway 66000 PERPIGNAN. Pas de Commissaire aux Comptes. Les formalités sont enregistrées au RCS de PERPIGNAN.

Pour avis, le président

K2 NATURE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Chemin du Plas 66670 BAGES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PERPIGNAN, du 4 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : K2 NATURE

Siège : Chemin du Plas, 66670 BAGES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : élevage et éducation canins, pension canine, négoce d'équidés, négoce de tout matériel, nourriture pour canins et équidés, élevage, débouillage et entraînement d'équidés, participation à des concours canins et d'équidés.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Kevin GUIGARD, demeurant Chemin du Plas, 66670 BAGES, est nommé premier Président, sans limitation de durée.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Perpignan.

Pour avis, le président

GS OPTICA

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros

Siège social : 22 avenue de la San Joan 66300 Trouillas
889 234 910 RCS PERPIGNAN

DÉMISSION DU GÉRANT / NOMINATION HORS
STATUTS D'UNE GÉRANTE NON ASSOCIÉE

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2023, l'associé unique, M. SOLDAN Guillaume, gérant de la société démissionne de ses fonctions de gérant et nomme Mme MUNIER Pauline, demeurant 22 avenue de la San Joan, 66300 TROUILLAS, aux fonctions de gérante non associée, avec effet au 30/11/2023.

Pour avis, la gérance

Étude de Maître Jean-Philippe AMIGUES
et Maître Jean-Philippe CALDERON, Notaires associés
à ELNE, 3, boulevard Voltaire

AVIS DE DÉCÈS D'UN CO-GÉRANT

Suite au décès du co-gérant Monsieur Gérard MENIGOZ, en date du 11 mai 2022, Monsieur Pascal CHAPPUIS, co-gérant, demeurant à SAINT CYPRIEN (66750) 365 impasse Donizetti, Résidence Les Patios de la mer, est devenu seul gérant de la SCI LES ROYES, au capital de 135 000 €, dont le siège social est à SAINT-CYPRIEN (66750) Les Patios de la Mer - 365 impasse Donizetti et immatriculée au RCS de PERPIGNAN sous le n°492.839.212.

Cette nouvelle qualité de gérant a pris effet à compter du 11 mai 2022.

Pour avis, le notaire

LA PAMPA

Société civile en liquidation au capital de 8 400 euros
Siège social : 7 Carrer Del Parda, 66650 BANYULS SUR MER
Siège de liquidation : 21 rue François Mauriac,
66700 ARGELÈS SUR MER
539 563 064 RCS PERPIGNAN

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 16 novembre 2023 au 21 rue François Mauriac, 66700 ARGELÈS SUR MER a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Aurélie VILA, demeurant 21 rue François Mauriac, 66700 ARGELÈS SUR MER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation en date du 30 septembre 2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Perpignan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

PIZZA WORLD

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 41 route Nationale 114,
66700 ARGELÈS SUR MER
912 636 131 RCS PERPIGNAN

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2023, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Wilfried KELNER de ses fonctions de Directeur Général et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis, le président

PETIT MONDE

Société à responsabilité limitée au capital de 26 000 euros
Siège social : 8 Rue Saint Ferréol, 66400 CERET
483 227 617 RCS PERPIGNAN

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 juillet 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 3 novembre 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 16 000 euros, pour être ramené de 26 000 euros à 10 000 euros par rachat et annulation de 160 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à vingt-six mille euros (26 000 euros)."

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à DIX MILLE euros (10 000 euros)."

Pour avis, la gérance

PASTA MONDO

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 5 000 euros

Siège social : 13 droite rue René Leriche, 66100 PERPIGNAN
Siège de liquidation : 13 droite rue René Leriche,
66100 PERPIGNAN
489 542 456 RCS PERPIGNAN

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 novembre 2023 au 13 droite rue René Leriche, 66100 PERPIGNAN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Cécile MASLARD, demeurant 13 droite rue René Leriche, 66100 PERPIGNAN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Perpignan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur

DOMAINE BARRIERE

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 206 415,95 euros

Siège social : 5 Rue des Fauvettes, 66390 BAIXAS
390 190 320 RCS PERPIGNAN

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} octobre 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 55 030,84 euros, pour être ramené de 206 415,95 euros à 151 385,13 euros par rachat et annulation de 361 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à deux cent six mille quatre cent quinze virgule quatre-vingt-quinze euros (206 415,95 euros)."

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt-cinq virgule treize euros (151 385,13 euros)."

Pour avis, la gérance

CAT'ATOUT

Eurl au capital de 1 000 Euros
Siège social :

25 avenue Guy Drut - 66140 CANET EN ROUSSILLON
RCS PERPIGNAN : 827 693 060

Suivant décision de l'associé unique du 10/07/2023 il a été décidé : de modifier l'objet social ainsi qu'il suit : Alimentation générale de type supérette, vente de tous produits alimentaires et de toutes activités de supérette, quincaillerie, bazar, produits d'entretien, produits de beauté et de soins du corps vêtements, articles de jardin et la maison, fleurs, petit électroménager, presse. L'achat, revente de marchandises et produits destinés à la consommation du quotidien.

De transférer le siège social au 16 avenue des Marendes - 66470 SAINTE-MARIE-LA-MER.

De modifier les articles 2 et 4 des statuts.

Pour avis.

VERGERS ESCANDE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 651 600 euros porté à 1 000 025 euros
Siège social : Mas Saint Jean, 66200 THÉZA
819 060 872 RCS PERPIGNAN

Par Décision du 18 Décembre 2023 l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 348 425 euros, pour le porter de 651 600 à 1 000 025 euros, par l'incorporation directe de réserves au capital, et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts.

Pour avis, la gérance

INFOS ANNONCES LÉGALES

Pour la publication de vos annonces judiciaires et légales, L'AGRI est habilité pour le département des Pyrénées-Orientales. Pour une parution le jeudi, vos textes seront reçus jusqu'au mardi, 10 h. Contact : journal@lagri.fr

N.B. Pour vos convocations d'assemblée générale, pensez à publier l'avis 14 jours avant la date de la réunion.

Quel avenir pour nos territoires d'Occitanie face aux défis de l'eau ?

Le 8 décembre, la profession agricole d'Occitanie s'est montrée soudée pour défendre la survie de l'agriculture face aux défis de l'eau. Le Conseil de l'Agriculture régionale d'Occitanie avait organisé un grand colloque sur l'eau à l'hôtel de Région à Toulouse, afin de se questionner sur l'avenir des territoires d'Occitanie dans un contexte de changement climatique.

"SANS eau, pas de vie et donc pas d'agriculture !" disait en introduction M. Denis Carretier, président de la Chambre d'agriculture Occitanie. 250 personnes étaient réunies – experts, élus, institutionnels, agriculteurs – afin d'échanger et de partager des témoignages et des propositions concrètes sur la gestion de l'eau en agriculture.

Tout au long de la journée, les témoignages ont prouvé que la profession agricole avait dû, depuis bien longtemps, entamer des transitions et mettre en place des innovations, mais que des soutiens et des accompagnements restaient nécessaires. L'accès sécurisé à l'eau en est un des leviers indispensables. Le stockage de l'eau a été au cœur des discussions : stocker l'eau lorsqu'elle est abondante en hiver et l'utiliser le reste de l'année pour l'abreuvement des animaux et l'irrigation des cultures.

"Dans une région où le cumul annuel des précipitations représente 68 milliards de m³, il existe des marges de manœuvre pour l'agriculture, mais aussi pour l'ensemble des usages économiques, domestiques, sans oublier les milieux naturels. Je souhaite que cette journée soit le point de départ d'une



nouvelle vision de l'accès à l'eau multi-usages : une vision dépassionnée, empreinte de pragmatisme et de réalisme, conciliant développement durable des activités économiques et vitalité des territoires ruraux !" déclarait Denis Carretier.

M. Jean-Pierre Arcoutel, président de la Coopération agricole d'Occitanie a affirmé en introduction : *"Aujourd'hui, il n'est plus acceptable que les eaux usées dans l'agroalimentaire ne soient pas réutilisées, il s'agit souvent d'eau de lavage et de rinçage jetée dans des bassins de décantation. Nos actions sont souvent freinées par la réglementation, ce ne sont pas uniquement des problèmes liés au financement."*

Mme Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée a assuré, en introduction du colloque, le soutien de la Région aux

secteurs agricole et agroalimentaire et sa pleine mobilisation sur ce sujet. La profession agricole s'en félicite.

La présidente de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée déclarait : *"L'enjeu de cette journée est une conjugaison de solutions devant déboucher sur une feuille de route claire pour ne pas manquer d'eau demain pour nos populations, l'agriculture, l'industrie. Tous les secteurs doivent progresser : il ne faut pas stigmatiser le monde agricole par rapport à d'autres secteurs. Nous devons avoir le courage de mener de grands projets face au défi de l'eau car nous avons besoin de l'agriculture en région. La Région Occitanie accompagnera le secteur agricole dans ses projets en termes de compétences techniques et en financement"*.

La profession agricole a l'espoir que ce colloque marque le début d'une nouvelle ère : tous ensemble réunis pour partager les enjeux, les constats, les solutions, et, surtout, aller de l'avant. À présent, il est temps de passer aux actions concrètes.

"Aujourd'hui, nous avons ouvert des pistes de réflexions pour trouver des solutions pour l'avenir de l'agriculture. Il est indispensable de relancer les projets qui nous permettront de poursuivre notre mission de nourrir les Français demain. Les efforts de l'État sont nécessaires pour répondre aux besoins et au bon sens paysan" déclarait en conclusion M. Romain Deloustal, président des Jeunes Agriculteurs d'Occitanie.

"J'ose espérer que les choses évolueront en Occitanie et au niveau national

suite au Varenne de l'eau. Maintenant, la profession agricole s'engage à continuer son travail avec l'administration pour faire avancer les dossiers liés à l'eau. Notre mission est de faire vivre cette envie des agriculteurs de continuer à cultiver leur terre. La disparition de l'agriculture en Occitanie n'est pas une option" concluait M. Philippe Jougla, président de la FRSEA Occitanie et du Conseil de l'Agriculture régionale d'Occitanie.

Enfin, M. Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie et préfet de la Haute-Garonne, assurait la mobilisation de l'État en déclarant *"les conséquences de ce changement climatique a amené l'État à mettre en place une politique globale et transversale de la planification écologique. Nous devons faire émerger des solutions pour l'été prochain. La gestion de l'eau est un sujet à remettre au centre des débats, l'eau est un bien indispensable. Demain, la production agricole de notre région doit être assurée dans la continuité. Nous devons nous appuyer sur les Agences de l'eau"*.

La profession agricole reste pleinement mobilisée et déterminée pour avancer avec les services de l'État et la Région sur les défis de l'eau qui attendent l'agriculture et l'ensemble des usagers. Car, au-delà de nos exploitations agricoles, il en va de l'intérêt de notre région, l'Occitanie, et de notre pays.

Conseil de l'agriculture régionale d'Occitanie



Philippe Jougla, de la FRSEA Occitanie et du Conseil de l'agriculture régionale d'Occitanie.

À contre sens par Karo et Didoo

Clap de fin

POUR tout vous dire, cela a été une évidence cette contribution au journal, eu égard au rédacteur en chef Jean-Paul Pelras : affinités intellectuelles, souvenirs communs ou amitié, on ne sait pas lequel a présidé au choix, mais toujours est-il...

La consigne a été de faire un article court, concis, de divertissement, présentant une vedette ou un artiste. La demande étant faite à "Karo & Didoo", nous nous sommes dit sans réfléchir que cette contribution devait être écrite à 4 mains... Et c'est là que tout a commencé !

Il a fallu être d'accord sur le choix d'un acteur(trice) charismatique ou d'un chanteur(euse) avec du texte. Nous avons fui les ragots et potins et surtout ceux qui les ont beaucoup alimentés par leur façon d'être, leur consommation de substances, légales ou non, leurs propos, leur comporte-



Image par Mediamodifier de Pixabay

ment... En somme, nous avons essayé d'avoir une éthique. Nous nous sommes tournés vers l'ancienne génération, car il nous est apparu au cours de nos recherches que la majorité savait bien se tenir et rester res-

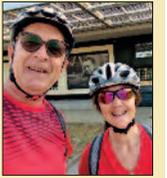
pectable. Il semble que nous vivons plutôt l'inverse actuellement. Heureusement, quelques visages plus frais nous sont apparus et ce fut un plaisir de vous les faire découvrir.

Pour l'écriture, là ce fut une histoire de "sauce qui prenait", de relecture bien sûr, de retrait ou d'ajout, de modification sans parler des palabres entre nous. Bien sûr on n'a pas pris de cours "d'écriture à deux" ni consulté de tutos de "récit à quatre mains" donc, en plus des palabres, il y a eu quelques prises de bec, un peu de tronche en biais et 95 % de bonheur, de plaisir et d'élaboration compétitive joyeuse.

L'aveu à faire, la révélation importante est de vous dire que notre objectif c'était vous, essayer de vous faire plaisir, de vous rappeler un moment joyeux, d'introduire un peu de rêve dans la journée, quelques images de films, scènes mythiques ou répliques bien posées par un acteur, mélodies ou paroles qui semblent être gravées à jamais dans nos mémoires et surtout essayer, tout au long de ces 43 articles, de vous faire siffloter, au mieux de vous faire chanter, mais principalement, tel le ver dans le fruit, de vous mettre dans la tête un petit air heureux.

Merci de nous avoir lus et merci pour tous les agréables retours que nous avons eus.

Pour citer Dorothée : "Merci à Jean-Paul et à toute l'équipe de l'Agri pour ces années d'expression libre, spontanée, franche et réfléchie de nos pensées, analyses et regards sur le monde dans lequel nous vivons tous."



Avec la presse agricole, rurale et cynégétique, oubliez les « zones blanches » !

Ses 147 titres départementaux et nationaux diffusés chaque année à plus de 31 millions d'exemplaires irriguent en puissance et en continu 100% du territoire, délivrant une information pointue, stratégique et exclusive grâce à ses 450 journalistes terrain. Forte de 75% d'abonnés, la presse agricole et rurale a su nouer des liens sociaux très forts avec ses lecteurs, au plus près des préoccupations des professionnels de la « planète terre ».

LA PRESSE AGRICOLE ET RURALE
LE MÉDIA CONNECTÉ À LA TERRE
WWW.MEDIACONNECTEALATERRE.FR



Abonnez-vous à l'Agri, le journal qui le dit !



Abonnez-vous à **l'agri**

Je m'abonne à l'Agri

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tél. :

e-mail :

- journal papier 12 mois - 50 numéros : **98 €**
- journal papier 6 mois - 25 numéros : **50 €**
- journal papier + numérique 12 mois - 50 numéros : **99 €**
- journal numérique seul 12 mois - 50 numéros : **60 €**
- abonnement de soutien papier + numérique : **120 €**

Je choisis de régler :

- par virement bancaire à réception de facture (n°IBAN au bas de la facture)
- chèque bancaire à l'ordre de l'Agri*.

* Coupon à découper et renvoyer à :

L'Agri - 12, av. Paul Lafargue 66350 TOULOUGES

Plus simple, plus rapide, abonnez-vous sur le site www.lagri.fr (paiement sécurisé)